

Les ateliers

Atelier n°1

« Osez les marchés publics »

Pourquoi s'intéresser aux marchés publics ?
Comment trouver des appels d'offres intéressants pour mon activité ? Comment s'y prendre ?
Ce monde est-il si complexe ? Sur quels critères mon offre est-elle réellement jugée ? Comment comprendre l'acheteur public et communiquer avec lui ?

Toutes ces questions vous trottent dans la tête ?
Cet atelier est fait pour vous !

> *Pour qui ? Les entreprises*



Atelier animé par
Julie Massieu - Agence Déclic

Atelier n°2

« La dématérialisation, ou comment faciliter l'accès aux marchés publics »

Outil de simplification pour certains ou lourdeur administrative pour d'autres, la dématérialisation des marchés publics s'impose à tous les acteurs depuis 1er octobre 2018.

Quelles obligations s'imposent à moi ?
Comment suis-je impacté ? Quelle organisation et méthodes de travail dois-je mettre en place ? Est-ce si complexe ?
Chorus pro, profils d'acheteurs (...) quels outils sont à ma disposition ? Quels sont les autres acteurs impactés ?

> *Pour qui ? Les entreprises & les acheteurs publics*



Atelier animé par
Mathieu Tripault - Agence Déclic

Les ateliers

Atelier n°3

« Le sourcing, ou comment démarcher des acheteurs/entreprises »

Désormais identifié comme une bonne (voire indispensable) pratique par les acteurs de l'achat public, le sourcing permet à l'acheteur de renseigner sur le marché et son évolution, connaître et mieux comprendre l'offre et les stratégies industrielles des différents acteurs.

Comment entrer en relation avec les fournisseurs ?
Quels sont les leviers utiles pour formuler un besoin adapté à l'état de l'art et accroître la performance achat ?
Quelles sont les limites à ne pas franchir ?

> *Pour qui ? Les entreprises & les acheteurs publics*



Atelier animé par
Pierre Villeneuve
Directeur régional des achats de
la Préfecture Région Bretagne

Atelier n°4

« Le code de la commande publique et autres nouveautés »

Depuis 2016, la réglementation des marchés publics a beaucoup évolué. Cette période de renouveau a connu son apogée avec le nouveau code de la commande publique, paru fin 2018 et applicable au 1^{er} avril 2019 (ce n'était pas un poisson).

Quels changements ? Vers une simplification de l'achat public ?
Quels points clés retenir ?

Au-delà de ces changements réglementaires, cet atelier a pour objectif d'aider les acteurs de l'achat public à s'approprier ces changements et se projeter dans l'évolution des pratiques.

> *Pour qui ? Les acheteurs publics*



Atelier animé par
Julien Bonnat - Avocat Droit Public
Cabinet Auoxa